B.B.

TERRIPOIRE DU RUANDA-URUNDI. SERVICE DE L'ENSEIGNEEENT. Usumbura, le 21 mai 1957. No 81/1432.

KIBUNGO 1519 A Monsieur KABUGUBUGU Amédée c/° Groupe Scolaire de et à

ASTRIDA.

Monsieur,

Afin de compléter votre dossier d'inscription aux examens devant les Jurys Centraux

1957, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre le texte des 6 morceaux de littérature française que vous avez choisis pour l'épreuve orale de langue française.

Agréez,

.ionsieur,

mes

civilités.

Le Directeur Provincial de l'Enseignement f.f. R.FIASSE.

R. Frome

N.B.: Les taxtes présentés doivent être adaptés au niveau de culture de normaliens sortant de 5ème année de l'école secondaire normale type. Les textes émanerent d'auteurs français ou belge de l'époque classique (2 morceaux), de l'époque contemporaine (2 morceaux). Le jury aura droit d'imposer un morceau de son choix si les textes présentés par le candidaté ne lui donnent pas satisfaction, dans ce cas, le candidat disposera d'une demi-heure avant l'épreuve pour préparer la lecture et l'explication du morceau imposé.

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAREN DEVANT LE JURY CENTRAL

Le soussigné:

NOM OF PRONOMS: KABUGUBUGU. amédee.
ETAT CIVIL: Célibataire , . PROFESSION: Etudiant normalien
LISU et DATE de naissance: Airega. Chef Buyensi Eur. Ngozi. in 1935
3601DONUS: Isroupe . Scolaire alstride

déclare vouloir subir en . 19.57...l'examen du jury central prévu peur Il désire être examiné en langue pançoise et en religion. La Malique

Il joint à la présente demande: 19 un CLATIFICAT de RESIDENCE

20 un Confiridat de BONNI CONDUITS

un Usallella I abloat

4 l'indication des 6 textes littéraires.

- 19 LA FONTAINE: La mort et le bûcheren: Veir Littér. expliquée par Ch. H. Des Granges page 124
- 2º Egr FENELON: Deveirs des maîtres envers les serviteurs: idem p. 191
- 3º J.J. AUUSBEAU: La peur

idem p. 40

4 LABSHNAIS: Pareles d'un creyant

idem p. 512

- 52 PAUL CLAUDEL: Saint François Asvier: voir texte ci-joint
- 60 G.DUHA ... L: Gouvernement d'un jardin: voir texte ci-joint

Il désire que la convecation à l'examen lui soit adressée au GROUPS SCOLAIRS d'ASTRIDA (Ruanda)

Kabugubugu Amédée

ATTESTATION DE RESIDENCE.-

Je soussigné, ACKERMAN Fransiscus, Livinus, Administrateur de Territoire à Astrida, certifie par la présente que Monsieur KABUGUBUGU Amédée, fils de Kabugubugu et de Musanabandi, originaire de la sous-chefferie Rukorikibi, Chefferie Buyenzi (Nduwumwe) Territoire de Ngozi, né en 1935, a résidé en Territoire d'Astrida du 1er février 1954 à ce jour.-

Astrida, le 26 avril 1957.-L'Administrateur de Territoire,

GRATUIT POUR USAGE ADMINISTRATIF.-

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE, VIE ET MOEURS.

Je soussigné, ACKERMAN Franciscus, Livinus, Administrateur de Territoire à Astrida, certifie que Monsieur KABUGUBUGU Amédée, fils de Kabugubugu et de Musanabandi, originaire de la souschefferie Rukorikibi, Chefferie Buyenzi (Nduwumwe), Territoire de Ngozi, est de bonne conduite, vie et moeurs.

Astrida, le 26 avril 1957. L'Administrateur de Territoire, Fr. ACKERMAN,

GRATUIT POUR USAGE ADMINISTRATIF.

RUANDA - URUNDI Service de l'Hygiène

CERTIFICAT MEDICAL.

Je soussigné / Sapra

Médecin du Gouvernement à l'Hôpital d'Astrida,

certifie avoir examiné ce Jour

le (la) nommé (e) Kabugubugu ågé (e) de

fils (fille) de

et avoir constaté qu'il (elle) a une bonne constitution physique et qu'il (elle) est actuellement indemne de tout symptône de maladie transmissible ou contagieuse épidémique en évolution.

Vaccination antivariolique

Astrida, le #15/57
Signature

Jury cartal

Groupe scolaire

Astrida, le 16 mai 1957.

A Mensieur le Directeur Previncial de l'Enseignement

USUMBURA

Mensieur le Directeur.

Suise à votre lettre Nº 81/134.1.. en date du 15 mai 1957 j'ai l'henneur de vous informer que je désire faire l'examen de LANGUE INDIGENE en langue Airundi.....

Veuillez excuser cet subli de ma part.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération très distinguée. KABUGUBUGU Amédes.

B.B.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI. SERVICE DE L'ENSEIGNEENT. Usumbura, le 15 mai 1957. No 81/1341.

A Monsieur KABUGUBUGU Amédée c/° Groupe Scolaire de et à

ASTRIDA.

Monsieur,

Afin de compléter votre dossier d'inscription aux examens devant les Jurys Centraux

1957, je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître dans quelle langue indigène vous désirez être questionné; en effet, outre la plupart des examens qui se passent en langue française, est prégue une épreuve en langue indigène.

Agréez,

Monsieur,

meg

civilités.

Le Directeur Provincial de l'Enseignement f.f. R.FIASSE.

R. Frome